

Rapport d'activité de la commission internationale et de coopération 2001

APRÈS UNE GRANDE ANNÉE DE VACANCE, LA COMMISSION S'EST REMISE AU TRAVAIL et a tenu deux réunions depuis le début de l'année 2001, en avril et en mai.

La commission s'est donnée des axes de travail :

1. participer au développement et à la mise en valeur de l'activité internationale de l'ABF, la rendre lisible et la faire valider par l'ensemble de l'association ;

2. élargir le nombre de ses membres ou de ses correspondants, en particulier à des acteurs de terrain, ceux qui participent à des accords de jumelage et de coopération ;

3. occuper largement les créneaux privilégiés que sont : le conseil et la formation ;

4. répondre avec diligence et compétence aux demandes d'aide et de coopération qui lui parviennent, elles seront classées en deux catégories : les dossiers lourds et les demandes ponctuelles ;

5. rester en contact permanent avec les interlocuteurs privilégiés que sont le MAE, les grandes associations comme Culture et Développement, la Joie par les Livres, les associations de don de livres, citées Unies, l'AMF et la FNCC, etc. ;

6. se rapprocher de la réflexion en cours à la commission formation sur le projet d'enseignement par correspondance, et constituer un fichier d'experts représentant tous types de bibliothèques et qui seraient susceptibles de mettre en place de véritables tutorats.

Elle va s'impliquer, en collaboration avec les autres commissions de l'ABF concernées, dans un certain nombre de dossiers importants de coopération :

- le suivi d'un FSP, fonds spécial prioritaire du ministère des Affaires étrangères pour le développement de la lecture publique au Maroc ;

- le suivi d'un FSP pour une aide à la reconstruction de la chaîne du livre au Cambodge ;

- un appui aux différents projets sénégalais ;

- la mise en place d'un lobbying pour la sauvegarde des manuscrits arabes de Mauritanie ;

- la refonte du *Guide du bibliothécaire*, éd. Notre Librairie, à la demande de J. Mondoloni, de la DPF.

Dans le cadre de la préparation et de la tenue du congrès, la commission s'est occupée des invitations à Mme Mariétou Diop (Sénégal), M. Gorbinkoyé (Niger), Mme Karima Frej (Maroc), M. Lefgoum Ziad (Algérie/Kabylie), ainsi que de l'accueil des représentants des associations étrangères.

Afin de mieux coordonner ses actions internationales, la commission proposera au Bureau national, la mise en place d'une convention avec le ministère des Affaires étrangères qui permettra de mieux délimiter nos champs d'intervention.

La commission compte à ce jour peu de membres, elle est ouverte à toute collaboration qui voudrait bien se manifester.

Françoise Danset